

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
ET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
16, RUE BORDE  
13 357 MARSEILLE CEDEX 20

**CTL du 13 juin 2019**  
**Point n° 6 de l'ordre du jour**  
**Mise en conformité des secteurs  
d'assiette du SIP Marseille 1<sup>er</sup> et 8<sup>e</sup>  
arrondissements dans ILIAD**

Le SIP de Marseille 1<sup>er</sup> et 8<sup>e</sup> souhaite mettre en stricte adéquation le découpage des secteurs d'assiette existant dans ILIAD avec la réalité de l'organisation des équipes de travail telle que constituée lors de la fusion au 1/1/2018.

En effet, la discordance des secteurs entre ILIAD et l'organisation actuelle du service complique le pilotage des missions d'assiette (traitement et suivi des listes GESTPART ou ILIAD, suivi du contentieux...).

Cette mise en adéquation permettra donc de pouvoir requérir à l'outil ILIAD en obtenant des restitutions et suivis correspondants à la réalité de l'organisation du service, soit 4 secteurs d'assiette identifiés et rééquilibrés en charge/agent

**I – ORGANISATION ACTUELLE DU SERVICE**

À emplois constants, la situation existante et projetée est détaillée ci-après.

Le service Assiette est divisé depuis le 1/01/2018 en 4 « marguerites » composées de :

- 1 B + 3 C
- 1 B + 2 C
- 1 B + 3 C
- 1 B + 3 C

Un cadre B est positionné en transverse pour le traitement de listes et le renfort des 4 « marguerites ».

Chaque « marguerite » gère un portefeuille de rues mêlant le 8<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> arrondissements.

Or dans ILIAD, la compétence géographique du SIP comptabilisant 92 311 articles est actuellement partagée en 2 secteurs : l'un regroupe le 8<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, l'autre le 1<sup>er</sup> arrondissement.

<b>SIP Marseille 1<sup>er</sup> et 8<sup>e</sup></b>	<b>SAID Périer – Pointe rouge SA1 0452021</b>	<b>SAID La Canebière SA2 0452022</b>
<b>Nb d'art. IR-TH-IFI</b>	61 489	30 822

## **II – SITUATION PROJETEE DU SERVICE AU 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Sur la base de 92 311 articles, l'organisation deviendrait la suivante :

<b>SIP Marseille 1<sup>er</sup> et 8<sup>ème</sup></b>	<b>SAID 1</b>	<b>SAID 2</b>	<b>SAID 3</b>	<b>SAID 4</b>
<b>Nb d'art. IR-TH- IFI</b>	23 753	18 228	26 184	24 146
ETP agents C	2,8	2	3	2,8
Nb d'art./ETP	8483	9114	8728	8624

## **III – MISE A JOUR DU REFERENTIEL RIVOLI/TOPAD**

Cette demande ne nécessitera aucune réorganisation matérielle ou logistique.

Les mises à jour dans RIVOLI-TOPAD seront réalisées au 15/09/2019 pour une date d'effet au 01/01/2020.

La nouvelle base ILIAD sera donc disponible pour la campagne IR/TH 2020.